

Evaluation des risques

Information sur l'évaluation des risques

Lors de l'exercice 2022, le Fonds national suisse (FNS) a procédé à une évaluation approfondie des risques, approuvée par le Comité du Conseil de fondation. Sur la base de cette évaluation et eu égard aux mesures de surveillance et de réduction des risques mises en œuvre, il appert qu'aucun risque de nature à porter préjudice de manière durable ou substantielle à la situation financière du Fonds national suisse n'a été identifié durant l'exercice écoulé. Selon l'estimation du FNS, il n'existe en outre aucun risque caractéristique dans un avenir proche exigeant un réajustement des valeurs comptables de la fortune et des dettes.